

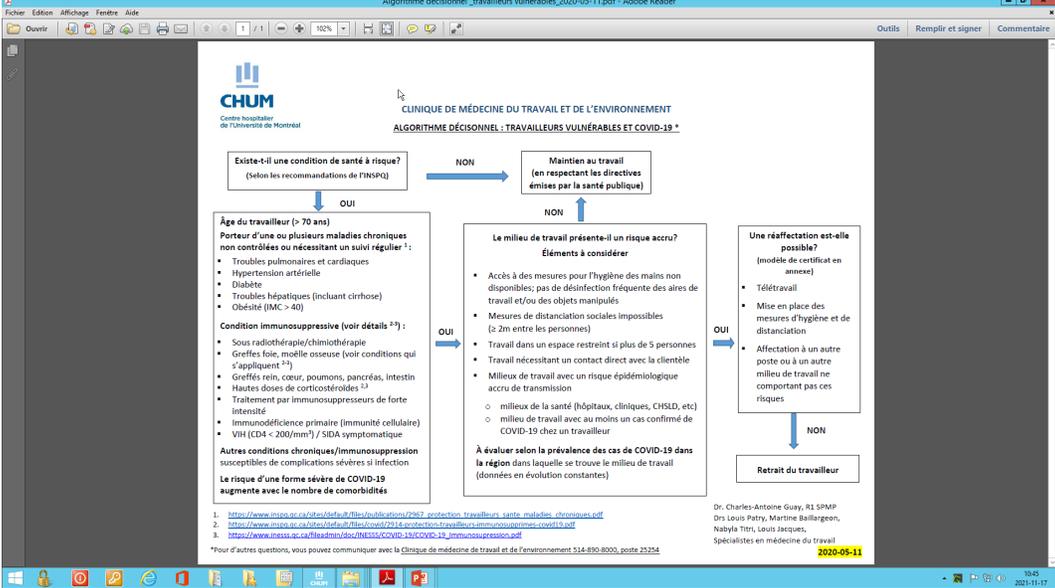
# Inégalités sociales de santé liées au travail et pandémie de covid 19

## Les contrecoups de la pandémie sur les travailleuses et travailleurs les plus vulnérables à la COVID-19

Journée annuelle de santé publique JASP  
 Louis Patry Md FRCP  
 Médecin du travail  
 Clinique de médecine du travail et de l'environnement  
 24 novembre 2021



QUALITÉ
INTÉGRITÉ
INNOVATION
COLLABORATION
PERFORMANCE



**CLINIQUE DE MÉDECINE DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
**ALGORITHME DÉCISIONNEL : TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET COVID-19 \***

**Existe-t-il une condition de santé à risque?**  
(Selon les recommandations de l'INSPQ)

**NON** → **Maintien au travail**  
(en respectant les directives émises par la santé publique)

**OUI** →

**Âge du travailleur (> 70 ans)**  
Porteur d'une ou plusieurs maladies chroniques non contrôlées ou nécessitant un suivi régulier <sup>1</sup>:

- Troubles pulmonaires et cardiaques
- Hypertension artérielle
- Diabète
- Troubles hépatiques (incluant cirrhose)
- Obésité (IMC > 40)

**Condition immunosuppressive (voir détails <sup>2</sup>):**

- Sous radiothérapie/chimiothérapie
- Greffes foie, moelle osseuse (voir conditions qui s'appliquent <sup>3</sup>)
- Greffés rein, cœur, poumons, pancréas, intestin
- Hautes doses de corticostéroïdes <sup>1,2</sup>
- Traitement par immunosuppresseurs de forte intensité
- Immunodéficience primaire (immunité cellulaire)
- VIH (CD4 < 200/mm<sup>3</sup>) / SIDA symptomatique

**Autres conditions chroniques/immunosuppression susceptibles de complications sévères si infection**

**Le risque d'une forme sévère de COVID-19 augmente avec le nombre de comorbidités**

**Le milieu de travail présente-t-il un risque accru?**  
**Éléments à considérer**

- Accès à des mesures pour l'hygiène des mains non disponibles; pas de désinfection fréquente des aires de travail et/ou des objets manipulés
- Mesures de distanciation sociales impossibles (≥ 2m entre les personnes)
- Travail dans un espace restreint si plus de 5 personnes
- Travail nécessitant un contact direct avec la clientèle
- Milieu de travail avec un risque épidémiologique accru de transmission
  - milieux de la santé (hôpitaux, cliniques, CHSLD, etc)
  - milieu de travail avec au moins un cas confirmé de COVID-19 chez un travailleur

**À évaluer selon la prévalence des cas de COVID-19 dans la région dans laquelle se trouve le milieu de travail (données en évolution constantes)**

**Une réaffectation est-elle possible?**  
(modèle de certificat en annexe)

- Télétravail
- Mise en place des mesures d'hygiène et de distanciation
- Affectation à un autre poste ou à un autre milieu de travail ne comportant pas ces risques

**OUI** →

**NON** → **Retrait du travailleur**

1. [https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2967\\_production\\_travailleurs\\_sante\\_maladies\\_chroniques.pdf](https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2967_production_travailleurs_sante_maladies_chroniques.pdf)  
2. [https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2914\\_production\\_travailleurs\\_immunosuppresseurs-covid-19.pdf](https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2914_production_travailleurs_immunosuppresseurs-covid-19.pdf)  
3. [https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2914\\_production\\_travailleurs\\_immunosuppresseurs-covid-19.pdf](https://www.inspq.ca/fr/les/les-faqs/files/publications/2914_production_travailleurs_immunosuppresseurs-covid-19.pdf)

\*Pour d'autres questions, vous pouvez communiquer avec la Clinique de médecine du travail et de l'environnement 514-890-8000, poste 25254

Dr. Charles-Antoine Guay, R1 SPMP  
Drs Louis Patry, Martine Baillargeon,  
Nahyle Tit, Louis Jacques,  
Spécialistes en médecine du travail  
2020-05-11

QUALITÉ
INTÉGRITÉ
INNOVATION
COLLABORATION
PERFORMANCE

algorithm\_Dermato\_covid\_copyright.pdf - Adobe Reader

Fichier Édition Affichage Fenêtre Aide

Ouvrir

Outils Remplir et signer Commentaire

Algorithmique décisionnel pour les médecins de première ligne

Dr M.-C. Houle, dermatologue, CHU Québec, Université Laval  
 Dr C. Baverie-Martin, dermatologue, CHUM, Université de Montréal  
 Dr M.-L. Hemeny, médecin du travail, CHUM, Université de Montréal

CHUM CHU de Québec Université Laval

LE PATIENT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES CUTANÉS

**NON**

**OUI**

Le patient a des antécédents de maladies cutanées, tels que :  
 acné, rosacée, eczéma dyshidrosique, dermatite séborrhéique, proriasis, dermatite atopique.

**NON**

**OUI**

**Prévention primaire**

- > Si condition préexistante : suivre le traitement prescrit scrupuleusement
- > Utiliser crème hydratante non parfumée en quantité suffisante plusieurs fois par jour (au moins 3 fois par jour)
- > Se sécher les mains +++ après chaque lavage
- > Éviter les bijoux, montres et bagues
- > Pas de vernis à ongles
- > Éviter les nouveaux produits et traitements dermatologiques non urgents au visage
- > Préférer l'utilisation d'un gel hydroalcoolique au lavage eau + savon moins agressif
- > Utiliser matériel adapté (masques)

**Exacerbation des lésions préexistantes**

Renforcer les traitements étiologiques

**Éczéma de contact irritatif**

- > Lavage fréquent répété des mains eau savons ou solution hydroalcoolique
- > Port de gants de façon prolongée
- > Friction avec le masque
- > Irritation induite par sudation
- > Friction aux poignets (bâches), au front.

**Éczéma de contact allergique**

- > Accélérateurs du caoutchouc
- > Agents de conservation/libérateurs de formaldéhyde
- > Fragrances/parfums
- > Surfactant

**Urticaire de contact**

- > Latex
- > Chlorhexidine

**Plaie de pression**

- > Lésions arête nasale, pommettes
- > Pression induite par lunettes ou masque (surtout N95)

**Surinfection bactérienne**

Augmenter la fréquence des crèmes hydratantes  
 Diminuer le contact avec les irritants au travail et durant les journées de congé  
 Renforcer les mesures de prévention primaire  
 Si besoin de corticostéroïdes topiques, prioriser une force faible au visage; force élevée aux mains  
 Traitement par antibiotiques si surinfection bactérienne

**Si ces traitements ne sont pas efficaces :**

- > Référence en dermatologie pour préciser le diagnostic. Seuls les tests épicutanés peuvent différencier la dermatite de contact irritative de la dermatite de contact allergique, s'il y a un doute à l'histoire.
- > Éviter les allergènes en cas d'allergie prouvée
- > Pansements hydrocolloïdes aux zones de contact si plaie de pression

© CHUM, octobre 2020

10:56 2021-11-17

CHUM

QUALITÉ INTÉGRITÉ INNOVATION COLLABORATION PERFORMANCE